



N° **2023.56**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DU DOUBS

ARRONDISSEMENT DE  
MONTBELIARD

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

**Le 12 mai 2023**

Conseillers municipaux en exercice : 22

Date de convocation : 5 mai 2023

Date d'affichage de la convocation : 5 mai 2023

---

Le conseil Municipal, régulièrement convoqué s'est réuni le vendredi 12 mai 2023 à la mairie de l'Isle-sur-le-Doubs, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence de **Alain ROTH, Maire.**

**Etaient présents :**

M. Alain ROTH – Mme Martine LOHSE – M. Michel LAURENT – M. Francis USARBARRENA – M. Laurent TOURTIER – M. Yves BOITEUX – M. Didier COMTE – M. Claude BOURIOT – Mme Marie-Sophie POFILET – Mme Catherine PETREQUIN – Mme Nathalie BELZ – Mme Céline POLLIEN-CHANVIN – Mme Christelle PIRANDA – M. Jean-François GOUX – Mme Christelle VAUCLAIR – M. Sébastien ALZINGRE – Mme Marie-Eve LOUX

**Avaient demandé à excuser leurs absences :**

Mme Joëlle PAHIN qui donne procuration à Mme Martine LOHSE  
Mme Stéphanie PACCHIOLI qui donne procuration à M. Michel LAURENT  
M. Fred MAURICE qui donne procuration à M. Alain ROTH

**Etaient absents :**

M. Christopher BOREANIZ  
M. Antoine MONNIER

La séance est ouverte à 19 h 08 et levée à 21 h 04

---

**Objet : FINANCES – accueils périscolaires et restauration-  
augmentation des tarifs à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2023**



Monsieur le maire rappelle au conseil municipal qu'au vu de l'inflation du coût des denrées énergétiques ainsi que des autres dépenses de fonctionnement induites par la conjoncture, le Département du Doubs a annoncé une augmentation d'1 euro du prix du repas à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, portant le coût à 4.80 €.

La commission des affaires scolaires, réunie le 11 mars dernier, propose une augmentation de 5 % du tarif des accueils périscolaires du matin et du soir et de répartir l'augmentation d'1 € sur les tarifs de la restauration scolaire en fonction du quotient familial :

- 0.50 € de 0 à 1050
- 0.75 € en plus de 1051 à 2000
- 1 € pour la dernière tranche.

L'augmentation sera de 1 € pour les tarifs des élèves de l'extérieur avec création d'une tranche supplémentaire

**Accueil du matin et du soir**

Grille QF	De 7h15 à 8h30	16h30 à 18h30	
QF 1 de 0 à 800	1.37 €	1.68 €	Aide ATL déjà déduite
QF 2 supérieur à 800	2.73 €	3.31€	

**Restauration scolaire (repas et animations sur le temps de midi) – enfants de L'Isle-sur-le-Doubs et ULIS**

Grille QF	Nouveaux tarifs	
QF 1 de 0 à 449	3.85 €	Aide ATL déjà déduite
QF 2 de 450 à 600	4.40 €	
QF 3 de 601 à 800	4.90 €	
QF 4 de 801 à 900	6.75 €	
QF 5 de 901 à 1050	7.25 €	
QF 6 de 1051 à 1200	7.95 €	
QF7 de 1201 à 1400	8.25 €	
QF8 de 1401 à 2000	8.55 €	
QF9 de 2001 et +	9.10 €	
Tarif PAI	3 €	

**Restauration scolaire (repas et animations sur le temps de midi) –  
enfants de l'extérieur**

<b>Grille QF</b>	<b>Nouveaux tarifs</b>	
QF 1 ≤800	6.20 €	Aide ATL déjà déduite
QF 2 de 801 à 1200	9.10 €	
QF 3 de 1201 et +	9.20 €	

Cet exposé entendu et après en avoir délibéré,

Vu la proposition de la commission des affaires scolaires réunie le 15 mars 2023,

le conseil municipal, à l'unanimité, valide ces tarifs qui seront applicables à partir du 1er septembre 2023.

Fait à l'Isle-sur-le-Doubs le 15 mai 2023

Le Maire,



**Alain ROTH**

Délibération adoptée à l'unanimité  
Pour : 20  
Contre: 0  
Abstention :

Certifié exécutoire par le Maire,  
Compte tenu de la réception en sous-préfecture et de la publication